



Transport

SAUPIQUET ARMT
17 BOULEVARD GASTON
DOUMERGUE

44200 NANTES

ATTESTATION D'ASSURANCE
~~~~~

Nous soussigné, Directeur ou représentant de la Compagnie d'Assurances GROUPAMA TRANSPORT, certifions que le navire :

**VIA EUROS**                      **Type : THONIER CONGELATEUR - Année de construction : 1991**  
**1500 TJB**  
**Pavillon : FRANCE**

Armé au Quartier des Affaires Maritimes de : **Concarneau**

est assuré auprès de nous contre les risques de perte en mer et au port (nauffrage, abordage, incendie, explosion et vol) à compter du **01/07/2008** au **30/06/2009**.

**Note importante :**

La présente attestation ne constitue pas une note de couverture ni une notice ni un avenant Elle a pour objet exclusif d'attester l'existence du contrat d'assurance et le montant des capitaux assurés

Elle se réfère au contrat d'assurance qu'elle ne modifie en aucune manière et auquel elle ne déroge en aucun cas.

Le contrat d'assurance peut comporter des stipulations qui ne sont pas mentionnées dans la présente attestation, notamment des fins de non-recevoir, des conditions suspensives ou résolutoires, des clauses de déchéance, d'exclusion et/ou de restriction de garantie ainsi que des franchises et/ou des limitations d'indemnité

Toute personne susceptible de bénéficier de l'assurance peut obtenir communication du contrat d'assurance sur simple demande.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LE HAVRE, le 07/07/2008.

**GROUPAMA TRANSPORT**  
Société Anonyme au capital de 71.262.152 euros, entièrement versé  
Entreprise régie par le Code des Assurances R.C. S LE HAVRE B 552 122 103  
Siège Social : 1 quai George V - 76600 LE HAVRE